



• GABNOR •

Les Agriculteurs BIO du Nord-Pas-de-Calais



• AGRICULTURE BIOLOGIQUE •
EN PICARDIE

N° 208
DEC 2016

Les BIO nouvelles

des HAUTS-DE-FRANCE

EDITO

« Le changement d'échelle d'une innovation consiste à l'essayer, la transférer à d'autres territoires, la diffuser... Cette mécanique concourt à renforcer et démultiplier l'impact d'initiatives qui ont fait leurs preuves à petite échelle. » (Secrétariat d'état à la Modernisation)

Nous en sommes bien à cet instant précis pour l'agriculture biologique dans notre région : sortie de la confidentialité, arrivée de nouveaux acteurs parmi les producteurs, opérateurs et consommateurs, intérêt grandissant exprimé par la grande distribution, récurrence chronique de la bio dans les médias, etc.

Tous les ingrédients sont réunis pour qualifier le moment que nous vivons de « changement d'échelle » de l'agriculture biologique. Nous pouvons nous en réjouir, constater avec satisfaction que le mode de production que nous promovons depuis plus de 40 ans fait des émules parmi les agriculteurs et au sein des territoires de la région. Pour autant, nous entendons poindre des discours plus nuancés sur cette dynamique de croissance qui caractérise notre secteur : craintes de tensions sur les prix, de conventionnalisation des filières au détriment des producteurs, de dilution des valeurs « historiques » portées par l'agriculture biologique...

En tant que groupements de professionnels, nous sommes pleinement acteurs de ce changement d'échelle, et il nous appartient de mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour éviter que ces craintes ne se muent en dérives, et que l'esprit du « mouvement bio », tel que formulé à travers la Charte des valeurs du réseau FNAB à laquelle nous réitérons notre engagement, permette l'émergence de filières à la fois performantes et innovantes, mais également respectueuses de toutes les parties prenantes qui concourent à son développement.

Aussi nous continuons à dire OUI au développement des filières bio, mais également OUI à une structuration harmonieuse et équilibrée des filières pour éprouver un nouveau modèle basé sur la durabilité et l'équité.

Nadou Masson et Stéphane Leleu,
Présidents de l'ABP et du GABNOR

LE COMPTEUR DE LA BIO

26 Forte du succès de la 1ère édition en 2015, l'ABP a imaginé cette année la nouvelle édition du Forum d'opérateurs à Compiègne, sur le territoire de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, son partenaire.

26 acteurs économiques des filières biologiques ont répondu présents ce 30 novembre. Les débouchés existent et la demande n'est pas comblée, notamment en légumes, comme l'illustre la présence de 11 acteurs de cette filière.

Les 90 agriculteurs en grande majorité conventionnels en visite au Forum y ont trouvé une porte d'entrée ou bien un catalyseur pour se lancer en Bio.

C'EST LE MOIS POUR... !

C'est le mois pour... l'Avent

Préparons nous à accueillir les messies !

Qu'ils s'appellent Lionel, François, Nadou ou Jahweh,

Qu'ils nourrissent la foi ou déchainent les passions,

Qu'ils portent la discorde ou prônent l'unification,

Ils ont une grande responsabilité

À souhaiter guider nos vie.

Nous en avons une aussi à guider la nôtre,

Mettons-y de la joie et du bonheur sans attendre l'autre.



ZOOM SUR... le sucre de betterave bio



C'est LA filière régionale qui n'existe pas encore en agriculture biologique... plus pour longtemps ? Voici les premiers morceaux de sucre de betterave bio des Hauts-de-France !

La production est artisanale mais la dynamique est lancée... plus d'information dans le prochain numéro !



Quantifier et chiffrer économiquement les externalités de l'ab ?



Nous le savons, le développement de l'agriculture biologique est bénéfique pour les territoires : préservation de la ressource en eau ou de la biodiversité, vitalité des territoires ruraux, protection de la santé (des agriculteurs et consommateurs), valorisation des paysages...

Mais très concrètement, ces avantages sont-ils si clairs ? Et peuvent-ils être évalués financièrement ? C'est ce qu'ont souhaité savoir plusieurs chercheurs de l'ITAB et de l'INRA, suite à une sollicitation de Stéphane Le Foll, dans une étude publiée il y a quelques jours et intitulée « Quantifier et chiffrer économiquement les externalités de l'agriculture biologique ? ».

En passant en revue près de 300 études scientifiques, françaises et internationales, **les externalités positives de la bio ont été répertoriées, évaluées et chiffrées par hectare.**

Sur la **qualité de l'eau** par exemple, un hectare agricole passé en bio représente une économie de 20 à 46€ par an pour la collectivité, du fait des coûts évités de dépollution de l'eau (impact des nitrates réduit de 30 à 40% et zéro pesticides). Concernant la **biodiversité**, cela représente par exemple entre 3,5 et 48€ par hectare et par an concernant les services de pollinisation, entre 10 et 21€ de coût évités par la non utilisation d'insecticides chimiques...

Au-delà des bénéfices environnementaux bien connus, le développement de l'agriculture biologique est bénéfique en termes économique et social, des externalités dont on peut chiffrer le gain pour la société : entre 62€/ha à 141 €/ha de coût des **décès évités** par cancers liés aux pesticides, entre 19 et 37 € de coût de **chômage évité**...

Sur ces seuls cinq indicateurs (le rapport en étude trente-neuf), la conversion d'un hectare en agriculture biologique représenterait un gain pour la société évalué entre 114 et 293€ par hectare et par an !

Sur un grand nombre d'autres thématiques, les responsables de l'étude ont pu seulement reconnaître l'intérêt de l'agriculture biologique (préservation de l'air et du climat, moindre recours aux antibiotiques en élevage, bien-être animal, préservation de la fertilité des sols...) sans aboutir à un chiffrage de ses bénéfices. De nombreux travaux restent à mener pour mieux comprendre **la diversité des externalités positives de l'agriculture biologique pour la société et nos territoires.** Cependant, à la lumière de ces premiers résultats, la nécessité de faire évoluer la politique agricole commune vers une forme de **rémunération des services environnementaux** s'exprime de plus en plus fortement.

Le rapport et la synthèse de l'étude sont téléchargeables sur le site de l'ITAB :
www.itab.asso.fr



Filière maraîchage :

Une progression constante des installations mais des besoins croissants de professionnalisation et d'innovation



ÉTAT DES LIEUX

En 2015, 174 agriculteurs pratiquaient le maraîchage en région Hauts-de-France. La production maraîchère repose sur une typologie de systèmes de production particulière :

- Une grande diversité de légumes cultivés (une cinquantaine de variétés différentes)
- Une surface de productions réduite (de 1,5 à 5ha)
- Associant des légumes de plein champ avec des cultures sous serre froide
- Intensif en emploi et faiblement mécanisée
- Dont la majorité des systèmes de commercialisation sont orientés vers les circuits courts et la vente directe

Cette filière représente environ 510 ha en région. Le nombre de maraîchers bio ne cesse de croître depuis 10 ans, en témoigne pour illustrer le graphique ci-dessous représentant l'évolution des maraîchers bio en Nord-Pas-de-Calais :

A la différence des autres filières, les maraîchers bio sont majoritairement le fruit de projets d'installation plus que de conversion d'agriculteurs conventionnels. On observe de nombreuses reconversions professionnelles, le maraîchage bio étant considéré comme une porte d'entrée vers les métiers agricoles et la création. L'enjeu est davantage la professionnalisation de ce public que l'accompagnement du changement de pratiques. Le principal frein pour ces candidats à l'installation est l'accès au foncier et au financement.

Les particularités de ce système de production posent la question de la viabilité et vivabilité du métier : temps de travail, rémunération, équilibre vie professionnelle et personnelle... La demande en légumes bio de proximité reste soutenue en région : nous observons un déficit d'offre par rapport à la demande locale, surtout sur le marché du demi-gros (magasins, grossistes, RHF...).



Besoins et perspectives pour la filière

- Impulser et accompagner les **collaborations** entre maraîchers en profitant d'une densification du maillage de producteurs en région : innovation et coopération sur le volet technique, matériel (auto-construction) et commercial
- Mieux **ancrer les nouvelles installations** dans leur environnement socio-professionnel
- Créer des **références technico-économiques régionales** et **pérenniser les emplois créés** par la création d'un Groupe Technique Socio-Economique pour appréhender la viabilité et vivabilité du métier)
- **Professionnaliser** les porteurs de projets :

- Concevoir et mettre en œuvre un parcours de formation à l'installation en maraîchage bio.
- Encourager l'expérimentation des candidats à l'installation par le développement des incubateurs : couveuse, emploi salarié chez des maraîchers bio, parrainage...
- Evaluer et améliorer les dispositifs de formation existants en région

- **Amplifier les différentes approches de la formation**
- Encourager la transmission des fermes maraîchères bio et/ou conventionnelles sans repreneurs identifiés
- Promouvoir les systèmes de commercialisation associant vente directe et demi-gros dans les projets d'installation



De l'emploi dans les fermes bio : régionale !

Le nombre des exploitations agricoles se convertissant au bio est croissant, aussi bien en France que dans notre région. En Hauts-de-France, depuis deux ans nous connaissons une augmentation annuelle de +20% d'agriculteurs bio. C'est une bonne nouvelle pour l'emploi car on y travaille, en moyenne en France, davantage que dans celles pratiquant l'agriculture conventionnelle : 1,6 fois plus d'emplois agricoles dans les fermes bio. Des producteurs bio de la région témoignent aujourd'hui pour mettre une réalité sur ces chiffres et identifier les enjeux pour l'agriculture régionale.

« Avec quelques producteurs voisins du Cambrésis, nous avons décidé de nous lancer progressivement et collectivement en bio en 2010, pour faciliter cette période de transition » raconte Sébastien Lemoine. En partenariat avec 5 exploitations voisines de Gouzeaucourt, ils ont créé la Bioteam. La conversion progressive de ce collectif est une caractéristique : « nos 5 exploitations représentaient 185ha en bio 2016. Cette surface augmentera progressivement jusqu'à 309ha en 2018 ».

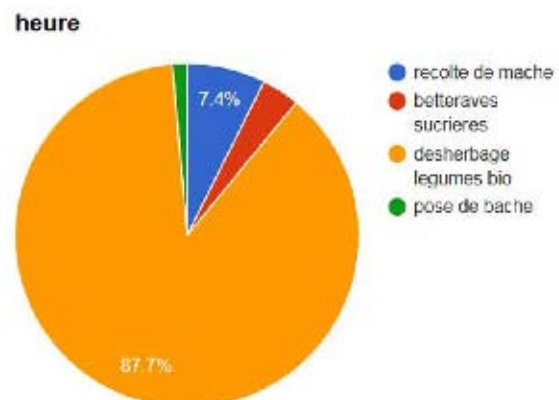
En agriculture biologique, la main d'œuvre est un enjeu important : pour gérer l'enherbement notamment, l'agriculteur a recours à des pratiques agronomiques adaptées (dates de semis, densité, rotations...), du matériel de désherbage mécanique et de la main d'œuvre pour le désherbage manuel. L'étude d'AGRESTE de l'été 2016 confirme que le nombre d'emplois supérieur dans les fermes bio est à la fois dû aux caractéristiques des fermes bio (plus de la moitié vendent une partie de leurs productions en circuits courts), et au mode de production bio¹.

Aujourd'hui 100% bio, Sébastien Lemoine et ses voisins ont créé en 2015 le « groupement d'employeurs des saisonniers des champs » en 2015 pour mutualiser cette ressource. « Notre groupement d'employeurs a créé l'année dernière 10 000 heures de travail pour les habitants de la commune. Avec l'augmentation des légumes, nous sommes passés à près

de 20 000 heures cette année, soit 89 personnes embauchées. Cela correspond à 1 emploi pour 14 ha alors que lorsque la ferme était conduite en agriculture conventionnelle, un seul emploi suffisait pour 200 ha. Nous sommes plus intensifs en emploi ».



Le graphique ci-contre montre que 67% des 89 personnes embauchées étaient originaires du Cambrésis. La majorité du temps a été affecté au désherbage de légumes bio. Une partie des saisonniers pourrait être pérennisée. Un permanent a été embauché.



70% des employés du groupement sont du Cambrésis

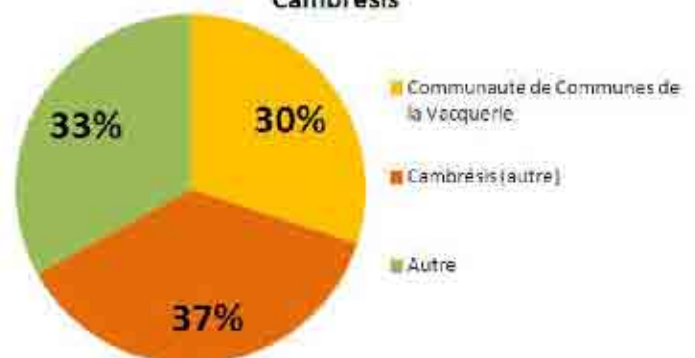


Photo : <http://www.lavoixdunord.fr>

¹ http://agreste.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/dossier35_integral.pdf



En élevage, la bio peut également être un moteur pour l'emploi. Sur le site de Moustiers en Fagne dans l'Avesnois et à Borre dans les Flandres, la ferme du Beau Pays fait vivre l'équivalent de 6 emplois pour assurer la production, la transformation et la commercialisation de porcs et bovins. Les circuits de distributions sont partagés entre la vente à la ferme, une AMAP et une boucherie Lilloise. Ici aussi, la production bio est intensive en emploi : l'activité crée 1 emploi pour 17 ha. « L'emploi d'apprentis, pérennisés en embauche, permet de répondre au besoin de main d'œuvre. Cela apporte de la jeunesse et crée une dynamique et une cohésion entre nous. La plupart d'entre eux ne sont pas issus du milieu agricole mais sont très motivés et fiers d'avoir un métier qui a du sens : respect des animaux, de la nature, production de qualité... Cette satisfaction leur permet de dépasser les contraintes et aléas du métier ».

Les fortes conversions observées en région vont faire apparaître un besoin croissant en main d'œuvre. Que ce soit en maraîchage ou sur des systèmes légumes de plein champ, la perspective de devoir embaucher individuellement pour produire ces cultures gourmandes en main d'œuvre est un frein majeur chez de nombreux producteurs (compétences managériales, appétence pour l'encadrement, gestion administrative, formation, capacité de recrutement...). Développer des formes de mutualisation de main d'œuvre entre producteurs bio à l'échelle des territoires semble nécessaire pour d'une part rassurer les producteurs et d'autre part pérenniser et professionnaliser les emplois créés. Les groupements d'employeurs, les CUMA ou d'autres dispositifs particuliers comme le PASS INSTALLATION APTEA conçu en région par l'association AVENIR sont autant de solutions à explorer.

<http://www.fermedubeaupays.com/>
<http://www.saisonsbio.fr/>

CHIFFRES CLÉS :

- Les fermes bio emploient en moyenne 60% de salariés en plus qu'en conventionnel (source : Agreste)
- En France, les fermes bio représentent 6% des fermes mais représentent près de 10% de l'emploi agricole
- Les fermes bio génèrent 2,4 Unité de Travail Annuel (UTA) contre 1,5 en moyenne (source : Agence bio). Bien que ce chiffre dépende de la taille des exploitations et de leur orientation technico-économique (OTEX), l'AB génère plus d'UTA/ha dans les 2/3 des OTEX (source : ITAB-INRA, 2016, sur les externalités de la bio).
- 1 ETP pour 200ha avant conversion à la Bioteam / 1 ETP pour 14ha après conversion





Politiques foncières, enjeux eau et installation en agriculture

RETOUR SUR

Terre de Liens NPDC a organisé un colloque intitulé « Politiques foncières, enjeux eau et installation en agriculture » les 6 et 7 octobre à Lille.



Plusieurs objectifs étaient visés : faire connaître les recherches menées par l'association sur le pas-de-porte et les mettre en perspective avec d'autres questions (rôle du foncier dans les difficultés rencontrées par les fermes de taille moyenne, problématique foncière en Europe, relations entre TDL et Safer) ; donner suite à un colloque organisé en 2011 et montrer aux collectivités les concrétisations de partenariat (exemples en Normandie, Picardie et NPDC) ; ouvrir le sujet aux citoyens, porteurs de projets et agriculteurs pour leur donner l'occasion d'échanger avec les scientifiques et collectivités présentes. Une belle participation (120 personnes) montre qu'il est toujours pertinent de croiser ces points de vue.

Les interventions ont offert une occasion de prendre de la hauteur et de mesurer à quel point les enjeux européens dessinent le paysage foncier français. Robert Levêque de la SCAFR (Société de conseil pour l'aménagement foncier rural), a expliqué que des unités de production se constituent en rassemblant, sans les supprimer, plusieurs exploitations à statut sociétaire : en France, par exemple, un groupe chinois dans un secteur de grandes cultures a pris récemment le contrôle de 4 exploitations agricoles (au minimum) alors qu'elles ne constituent qu'une seule unité de gestion. En Normandie, d'après une enquête de la SCAFR, 20 unités de production rassemblent 48 exploitations. Il y a bien 48 déclarations de surface mais seulement 20 unités de gestion économique. En Allemagne, selon le rapport Thünen, de plus en plus de propriétaires d'exploitations agricoles ne résident pas dans leur territoire. Un fonds financier d'origine britannique (Spearhead International) exploite 84 300 hectares à travers l'Europe, à partir de diverses exploitations réparties dans 5 pays européens (6 000 ha au Royaume-Uni, 31 000 ha en

Pologne, 24 000 ha en Tchéquie, 16 000 ha en Roumanie, 6 000 ha en Slovaquie).

A ce titre, les outils de régulation, conçus pour les exploitations familiales en faire-valoir mixte (en faire-valoir direct et en fermage) et non pour des exploitations sociétaires, mériteraient d'être renouvelés. « En l'absence d'outils de régulation des marchés fonciers, les exploitations familiales ou les sociétés agricoles de personnes, où les exploitants détiennent les capitaux de l'exploitation et participent aux travaux, vont être progressivement marginalisées et les grandes exploitations, parfois multinationales, seront gérées par des décideurs de plus en plus éloignés des lieux de production. Le travail sera assuré par des salariés. Elles produiront des matières premières qui pourront être valorisées sur des marchés nationaux et internationaux. Les territoires ruraux risquent de perdre en termes de valeur ajoutée et d'emplois, affaiblissant leur attractivité et leur dynamisme. »

L'importance de la question foncière dans la problématique de la transmission a été bien présentée ici par Elisabeth St Guily (ISA, ancienne animatrice d'ARCADE). Elle a notamment expliqué que les éleveurs laitiers qui ont appelé l'association en 2015 avaient des exploitations de tailles et des quotas laitiers légèrement supérieurs à la moyenne régionale et que 3/4 des questions juridiques posées concernent les baux et les conflits par rapport au foncier. L'endettement lié au foncier est également un facteur de risque, notamment lors de l'installation (agrandissement déguisé, la transmission aux enfants comme « fausse » solution à l'endettement...).

Enfin, le colloque a permis de susciter des pistes de partenariats avec de nouveaux territoires et collectivités.



Séminaire et formation pour aller plus loin



19-20 janvier 2017 - Paris : SEMINAIRE NATIONAL

Séminaire
Accompagner la transition agricole des territoires
19 et 20 Janv. 2017
Halle Pajol Paris 18e

Inscription obligatoire avant le 06 Janvier 2017
Frais de participation repas inclus : 120 € pour les deux jours

Conférences
Ateliers participatifs
Tables Rondes
Débats

Programme complet & inscriptions sur www.eauetbio.org
[/evenements/seminaire-janvier-17-transition-agricole-territoires/](http://evenements/seminaire-janvier-17-transition-agricole-territoires/)

Réalisation Partenaires

Foncier · Planification territoriale · Développement économique · Dialogue territorial · Lien ville-campagne · Services environnementaux · Sociologie des changements de pratiques agricoles · Ecosystème agroalimentaire territorial

Partenaires: FNAB, ONEMA, LES AGENCES DE L'EAU, GROUPE Carasso-Dépôts, Paris Nature Régions de France, unadel

La Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique (FNAB) organise son grand séminaire national « **Accompagner la transition agricole des territoires** » les 19 et 20 janvier à Paris.

19 janvier après-midi : agriculteurs, entreprises agroalimentaires et territoires : quelles nouvelles coopérations inventer pour protéger les ressources locales ?

Cet atelier spécifique sur le développement économique sera animé par le GABNOR. Venez échanger les points de vue et enrichir le diagnostic pour nourrir la réflexion nationale portée par la FNAB, et imaginer des perspectives de travail en région, notamment en présence du CERDD. Seront également présents le PDG de la fromagerie de la Lémance, France Clusters, la coopérative Fermes de Figeac, la SCOP TI (ex-Unilever), l'Agence de l'eau Seine Normandie, des intercommunalités telles que la Biovallée, des économistes spécialistes de l'Economie de la fonctionnalité et de la coopération (ATEMIS)...

- Quelles marges de manœuvre des collectivités territoriales pour influencer les pratiques des entreprises agroalimentaires de leur territoire ? Innover dans les espaces de dialogue entre élus et entreprises, conditionnalité des aides, RSE...
- Quels outils opérationnels pour créer des activités agroalimentaires vertueuses pour le territoire ? Clusterisation des Territoires, marketing territorial...
- Qu'attendent les entreprises des collectivités locales ? Quel regard portent-elles sur leur action ?
- En quoi l'économie de la fonctionnalité et de la coopération nous aiderait à sortir de ce modèle agro-industriel concentré, spécialisé, globalisé ?

14-15 mars 2017 - Arras- Outils, méthodes, postures : formez-vous à la transition agricole des territoires !

Dans vos projets de territoire (protection de l'eau, développement économique, développement durable...) vous êtes très probablement confrontés aux enjeux agricoles territoriaux. L'accompagnement au changement en agriculture présente des caractéristiques particulières qu'il est important de connaître pour mener à bien vos projets.

Cette formation à destination des collectivités (agents et élus) est faite pour vous : durant deux jours, venez échanger concrètement entre collectivités à partir de vos propres situations, pour acquérir des outils, méthodes et postures favorables à la transition agricole locale, et repartez avec une feuille de route réaliste et opérationnelle pour agir dans votre territoire.

Ayant déjà bénéficié à des dizaines de chargés de mission et élus à travers la France, 13 nouvelles dates de cette formation sont programmées en 2017. En Hauts-de-France, elle est prévue les **14 et 15 mars 2017 à Arras (62)**.

N'hésitez pas à vous inscrire, transmettre l'information à vos collègues, élus ou partenaires professionnels.

Plus d'informations auprès du GABNOR ou sur www.eauetbio.org/evenements/formation-transition-agricole-arras-2017/



Les Bionouvelles

Le journal des agriculteurs biologiques
des Hauts-de-France

Direction de publication : Stéphane Leleu, Président GABNOR

Nadou Masson, Présidente ABP

Rédaction : GABNOR/ABP

Crédits photo : GABNOR/ABP

Imprimé par Copy Centre (59) et I&RG80 sur papier recyclé

Dépôt à parution

ISSN : 3701-3619

PETITES ANNONCES

■ Cherche régisseur pour tenir la ferme
début du printemps pour 1 saison

Contact : 07 81 87 43 45

■ Vend 2 génisses flamandes âgées de
3 semaines élevage bio certifié indemne
d'IBR

Contact : **ROUSSEL Vincent à Thivencelle**
03 27 34 26 22

■ Cherche serres d'occasion et conseils
pour leurs installations

Contact : «**SCI (service Civil International)**»
à Lille 03 20 55 22 58

■ Vend 8 génisses écographiées pleines
Simmental

Contact : **MONVOISIN Mathieu à Luzoir**
(02)06 89 24 42 99

■ Vend 15 génisses de 8 à 24 mois
Montbéliardes Indemne IBR

Contact : **TABARY Frédéric à Lerzy (02)**
06 80 33 07 56

■ Échange ou vend 18 cubis enrubanné
trèfles, régrats principalement.

Contact : **PIRIOU Patrick à Mecquignies**
06 78 66 92 47

Retrouvez plus d'annonces sur notre site

EVENEMENTS/PUBLICATIONS

19,20 et 21.12.16 - Journées d'échanges et de découverte



Tous les renseignements auprès de la Maisons du Parc
Tél : 03 21 87 90 90 info@parc-opale.fr

Le Parc Naturel Régional des Caps et Marais
d'Opale avec l'APAD 62 et le Cedapas
organisent trois journées sur l'agro-
écologie. Ces trois journées de sensi-
bilisation vous permettront d'échanger
et de partager avec des spécialistes et
d'autres agriculteurs sur les pratiques
agro-écologiques.

30-31.01 et 06.02.2017 - Agroforesterie : Concevoir, concrétiser et planifier la gestion
de son système agroforestier.

Vous avez bien des idées mais ne savez pas par où commencer ?

Vous souhaitez diversifier vos revenus et envisager le fruit, la biomasse
forestière ?

Vous avez un projet mais vous avez besoin de références pour faire le pas ?

Inscription obligatoire, avant le 23 janvier

Contact : **Antoine Marin, marin@agrooft.net / 06 95 03 76 13.**

Le GABNOR publie régulièrement
des notes d'analyse concernant
l'évolution de l'agriculture bio-
logique en Hauts-de-France

Ces documents disponibles
sur simple demande auprès
de secretariat@gabnor.org



journée plusieurs aspects physiologiques, comportementaux
et techniques seront abordés en lien avec le tarissement, la
préparation à la mise bas et la ration hivernale avec l'intervention
de Mr Hubert Hiron vétérinaire au GIE Zone Verte.
Places limitées.

**12 janvier 2017 - Améliorer ses résultats techniques en
grandes cultures biologiques**

Augmenter et mettre à jour ses connaissances sur les itinéraires
techniques en bio pour les intégrer à ses propres pratiques.
De 9H30 à 17H à Tilloy les Moflaines

**13 au 17 février 2017- concevoir un outil d'entretien des
cultures**

Stages de construction d'outils encadrés par l'Atelier Paysan,
Coopérative d'Auto-construction dans les ateliers de l'Institut
Genech.

**03 janvier 2017 - pratique alternative et conduite en
production caprine, ration hivernale et tarissement**

De 9H30 à 17H élevage les chevrettes du terril à Rieulay.

**04 janvier 2017-pratique alternative et conduite en
production ovine, ration hivernale et tarissement**

de 9H30 à 17H Lycée Agricole de Radinghem 62. Lors de ces deux